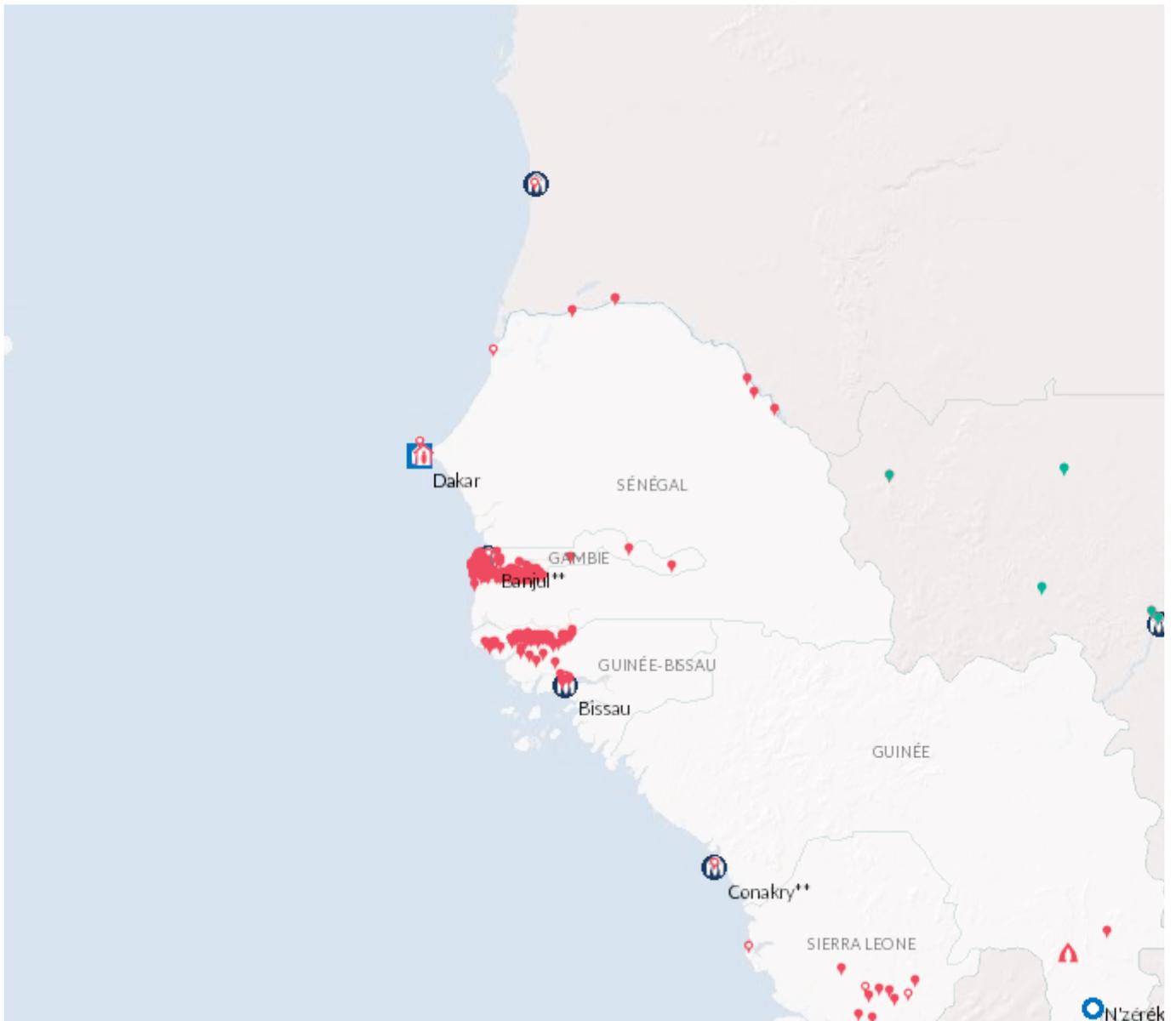




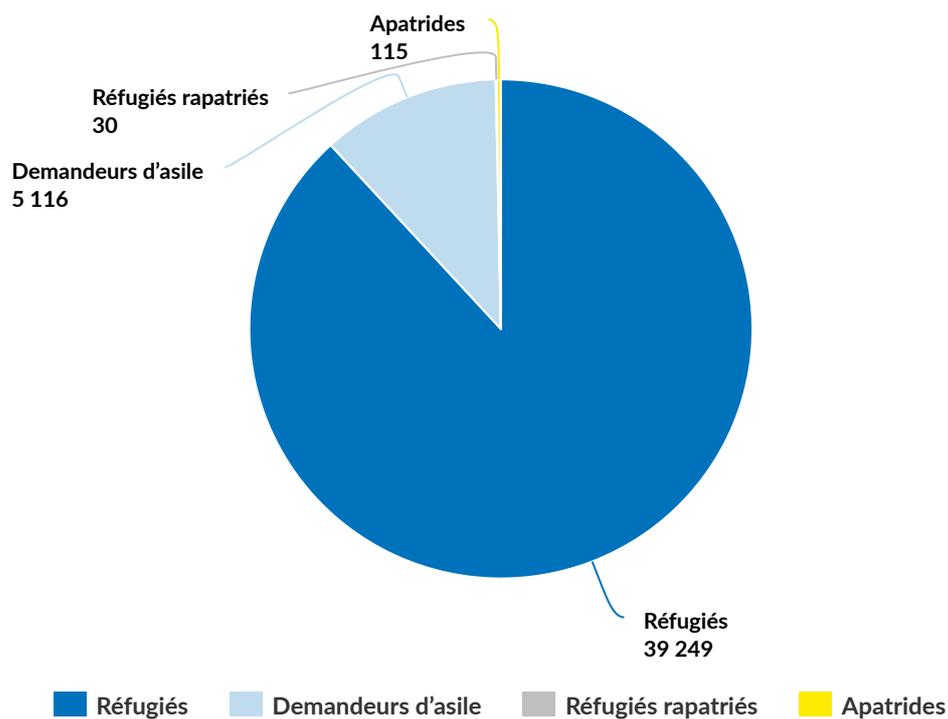
Opération: Sénégal – Bureau multi-pays



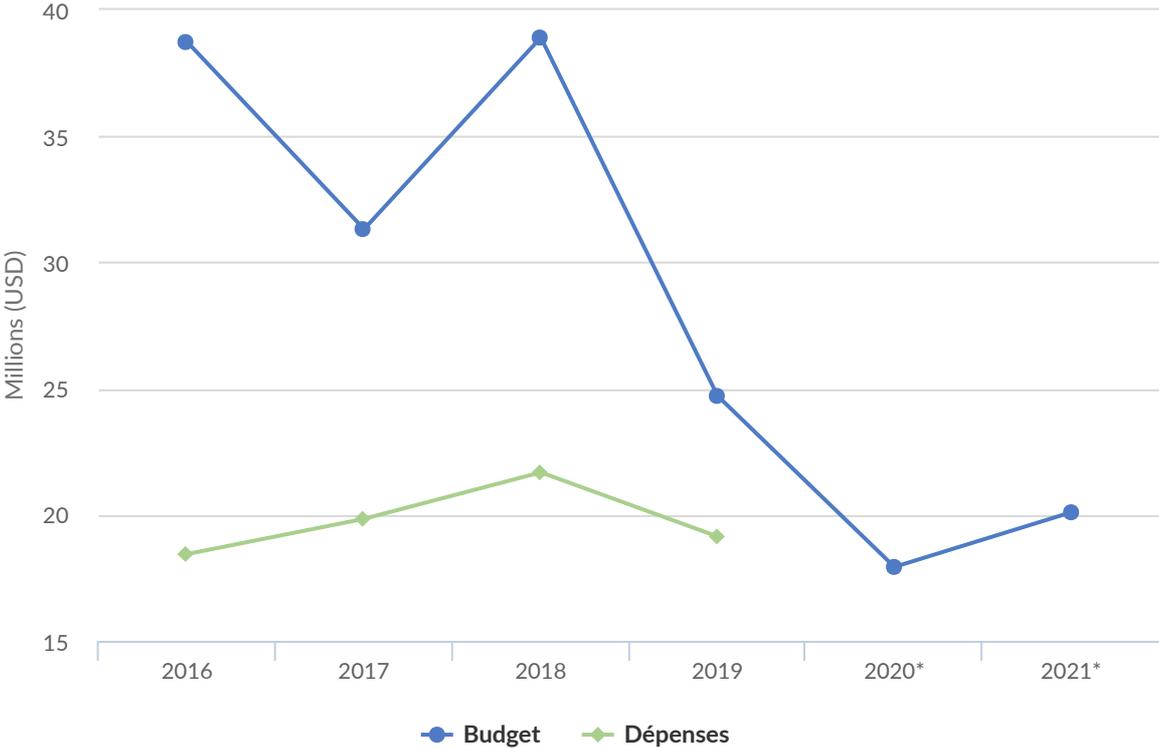
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 4% EN 2019

2019	44,510
2018	46,443
2017	52,639



Budgets et Dépenses - Sénégal - Bureau multi-pays



Plan Overview

Le Bureau multi-pays au Sénégal couvre les pays suivants : Bénin, Cabo Verde, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- **3 000** réfugiés bénéficieront du plan national d'assurance maladie du Sénégal
- **500** enfants réfugiés nés au Togo, en Guinée ou en Guinée-Bissau seront enregistrés dans les bureaux de l'état civil
- **450** enfants réfugiés bénéficieront d'aides en espèces pour soutenir leur scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire
- **392** réfugiés en Sierra Leone seront aidés pour obtenir des permis de résidence et de travail et seront inclus dans le plan national de sécurité sociale
- **130** réfugiés seront naturalisés au Sénégal
- **103** réfugiés obtiendront des permis de résidence de longue durée en Gambie
- **27%** des réfugiés en Guinée bénéficieront d'activités agricoles et autres activités rémunératrices

RÉSUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

Le bureau multi-pays du HCR au Sénégal, basé à Dakar, couvre les opérations de l'organisation au Bénin, à Cabo Verde, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo, où un total de 47 700 réfugiés et demandeurs d'asile sont accueillis et dont la majorité d'entre eux (94%) se trouvent dans des situations prolongées.

La menace croissante du terrorisme et de groupes extrémistes violents en Afrique de l'Ouest, s'ajoutant à la pandémie de COVID-19, continuera probablement d'entraver l'accès à l'asile en 2021, du fait des mesures de sécurité renforcées et des contrôles plus stricts aux frontières. La pandémie a aussi entraîné de graves répercussions économiques et sociales qui toucheront encore les moyens de subsistance des populations les plus fragiles, notamment les réfugiés.

Conformément au modèle de coordination pour les réfugiés et en lien avec les autorités nationales, le HCR dirigera la coordination interagences de la préparation aux situations d'urgence pour les crises de réfugiés et de certains secteurs pour les situations mixtes, au cas par cas.

Couvrant les pays au cœur de mouvements mixtes à l'intérieur et à travers la région, le Bureau multi-pays au Sénégal renforcera et étendra sa coordination avec les gouvernements et les partenaires. Il recherchera des moyens d'apporter efficacement un appui et des informations aux populations touchées et d'améliorer l'environnement de protection le long de ces routes.

Dans le cadre de ses efforts aspirant à l'inclusion et aux solutions durables pour les réfugiés et les autres populations forcées de se déplacer, le bureau multi-pays au Sénégal poursuivra son travail avec les gouvernements, de même qu'avec les partenaires humanitaires et du développement, pour veiller à ce que les réfugiés, les demandeurs d'asile et les déplacés internes soient systématiquement pris en compte et inclus dans les stratégies et programmes nationaux de développement, y compris ceux qui se rapportent à la vaccination contre le COVID-19, conformément aux principes du Pacte mondial sur les réfugiés.

Le HCR soutiendra aussi leurs mécanismes de détermination du statut de réfugié et s'emploiera à lever tous les obstacles dans les procédures de gestion des cas qui créent des goulets d'étranglement, des retards ou des mouvements secondaires de demandeurs d'asile.

Priorités principales

En 2021, le HCR se concentrera sur la mise en œuvre de solutions, l'accroissement ou le maintien des capacités de protection des États et la réduction des activités de soins et d'entretien.

Au **Sénégal**, le HCR aura trois objectifs principaux prioritaires, à savoir l'amélioration des documents d'identité des réfugiés, la prévention de l'apatridie ainsi que l'établissement de partenariats et le renforcement des capacités dans le contexte de l'asile et des mouvements mixtes. L'organisation plaidera pour le renouvellement des cartes de réfugiés et soutiendra la délivrance de documents d'état civil, qui sont nécessaires pour obtenir la nationalité et faciliter l'intégration locale des réfugiés. Pour prévenir l'apatridie, le HCR participera à des activités de sensibilisation, consolidera les systèmes d'enregistrement civil et le système de collecte des données, ainsi que les partenariats et le plaidoyer. Enfin, le HCR s'attachera à améliorer la coordination et la réponse pour les réfugiés et les demandeurs d'asile afin de prévenir les mouvements clandestins mettant leur vie en danger, et à développer également les capacités et les partenariats dans le contexte de l'asile et des mouvements mixtes.

En **Sierra Leone**, la priorité du HCR sera de garantir des solutions durables aux réfugiés en intégrant la population réfugiée résiduelle dans les plans nationaux de développement pour l'autosuffisance. Tout en renforçant le cadre juridique national et les institutions administratives, un environnement d'asile propice sera garanti et les réfugiés recevront une protection et des solutions satisfaisantes. L'aide aux personnes relevant de la compétence du HCR sera améliorée en développant les capacités des ministères de tutelle, des institutions et départements compétents, de la société civile et d'autres organismes nationaux.

En **Gambie**, le HCR plaidera pour des réformes administratives et juridiques qui prépareront la voie à la délivrance de documents d'identité nationaux à plus d'une centaine de réfugiés sénégalais, leur permettant ainsi d'acquérir la nationalité gambienne et/ou d'avoir accès à un autre statut juridique à long terme. De plus, l'organisation améliorera l'enregistrement biométrique des réfugiés et le traitement de chaque demande d'asile en suspens dans le régime national d'asile. Le HCR plaidera aussi pour l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les plans nationaux de développement.

Au **Bénin**, les partenaires du HCR défendront l'intégration des personnes relevant de la compétence de l'organisation dans les services de protection assurés par l'État ou les organisations de la société civile aux niveaux local, départemental et national. En conséquence, le HCR aidera à améliorer les conditions d'accueil, en particulier des personnes ayant des besoins spécifiques, comme les femmes, les enfants, les mineurs non accompagnés, les personnes âgées et handicapées, etc.

En **Guinée**, le HCR se concentrera en priorité sur les solutions durables, notamment le rapatriement volontaire et l'intégration locale, ainsi que sur la fourniture d'une assistance de base aux communautés qui accueillent de nouveaux demandeurs d'asile en provenance de Côte d'Ivoire.

Au **Togo**, la priorité du HCR sera de travailler avec le Gouvernement pour délivrer des permis de résidence de longue durée aux réfugiés, accorder la nationalité togolaise aux réfugiés ruraux nés au Togo et poursuivre le rapatriement volontaire, en particulier celui d'Ivoiriens et de Centrafricains. La fermeture du camp d'Avepozo préparera la voie à l'intégration locale de 1200 réfugiés.

En **Guinée-Bissau**, la priorité du HCR en 2021 sera le nouveau recensement de la population réfugiée. Le Gouvernement a réalisé un recensement en 2014 qui portait principalement sur la région de Cacheu bordant le Sénégal. Puisque la naturalisation des réfugiés n'était ouverte qu'aux réfugiés inclus dans le recensement de 2014 vivant dans la région de Cacheu, le processus de naturalisation était inaccessible aux réfugiés accueillis dans d'autres régions. Pour étendre ces avantages à d'autres, en 2021, le HCR et les autorités entendent réaliser un nouveau recensement, en se focalisant sur les zones qui n'étaient pas incluses dans la première opération et offrir ainsi les mêmes avantages à tous.

